



1^{re}

Entraînement

au **BAC**

Français

Épreuves orales

Tout pour réussir

Les sujets types

Les corrigés détaillés

Les conseils du professeur



La question de grammaire

Notée sur deux points, cette question occupe deux minutes de votre temps.

Comment parler d'1 mn 30 à 2 mn ?

Si vous êtes interrogés sur la phrase négative, dire qu'une phrase est négative juste parce qu'il y a « ne » et « pas » est insuffisant à tous points de vue (analyse, gestion du temps de parole...).

Quelles astuces utiliser pour s'exprimer durant le temps imparti ?

- **Astuce 1 : Proposez une introduction complète dans laquelle vous proposez une définition du procédé grammatical que l'on vous demande d'analyser.**
 - Exemple : *on distingue en français trois types de phrases : la phrase interrogative, la phrase exclamative et la phrase exclamative. La phrase interrogative permet de poser une question. Etc.*
- **Astuce 2 : Proposez des transformations et des manipulations syntaxiques pour prouver que ce que vous avancez est vrai.**
 - Exemple : *cette phrase interrogative est au style direct car au style indirect, cela donnerait...*
 - *Cette proposition subordonnée est déplaçable (déplacez-la) et supprimable.*
 - *Cette phrase est négative car elle s'oppose à la phrase affirmative suivante...*
 - *Cette interrogation est totale car les réponses attendues sont...*
- **Astuce 3 : Soyez précis quand vous maniez le vocabulaire grammatical.**

Si on n'attend pas de vous un discours de spécialiste, on attend au moins des mots comme « adverbess de négation », « corrélation » ... Lisez les fiches suivantes ainsi que les exemples développés dans la seconde partie pour vous approprier le vocabulaire attendu.

Vous allez être interrogé sur le programme de la classe de 1^{re} mais les connaissances liées au programme de seconde sont attendues : vous pouvez les solliciter.

Rappel : La grammaire en classe de 2^{de}

Fiche 1 : Valeurs temporelles, aspectuelles et modales du verbe

Ce point de grammaire de seconde peut être sollicité en classe de première lorsque vous analysez le temps utilisé dans la proposition principale et celui utilisé dans la proposition subordonnée.

I. Les modes

- **On en distingue cinq :**
 - **L'indicatif** : Il présente le procès dans sa réalité (« il fait beau »).
 - **Le subjonctif** : Il présente le procès dans sa virtualité (« Qu'il vienne ! »).
 - **L'impératif** : Le procès est présenté sous la forme d'un ordre ou d'une prière. (Ex : « Donnez ! »).

Ces trois modes sont **personnels** : ils reposent sur la conjugaison des six personnes (je, tu...) que vous connaissez ! Les deux modes suivants sont **impersonnels** et ne situent pas le procès dans le temps. Ce sont des formes nominales du verbe :

- **L'infinitif.**
- **Le participe.**

Attention

Les **modalités** liées à chaque mode sont surtout liées au contexte. Le subjonctif peut exprimer le souhait, tout comme peut le faire l'impératif ou le conditionnel !

II. Les temps

À l'**indicatif**, on distingue les quatre **temps simples** (présent, futur, imparfait, passé simple) des **quatre temps composés** qui se déroulent chronologiquement avant ces quatre temps simples (passé composé, futur antérieur, plus-que-parfait, passé-antérieur).

Ex : J'aurai fini de manger quand tu arriveras.

Remarque

Le **conditionnel** présent (j'aimerais) et le conditionnel passé (« j'aurais aimé ») sont souvent considérés comme faisant partie de l'indicatif.

- Le **subjonctif** comporte quatre temps :
 - Présent. Ex : « que je mange ».
 - Imparfait. Ex : « que je mangeasse ».
 - Passé. Ex : « que j'aie mangé ».
 - Plus-que-parfait. Ex : « que j'eusse mangé ».
- **L'impératif** peut être :
 - Au présent : « Viens ! ».
 - Au passé : « Sois venu ».
- **L'infinitif** est :
 - Au présent : « manger ».
 - Au passé : « avoir mangé ».

- **Le participe :**
 - Présent : « mangeant » gérondif, « en mangeant ».
 - Passé : « ayant mangé ».

III. Aspects du verbe

L'aspect du verbe peut être envisagé sous l'angle de son déroulement interne. On distingue :

- L'aspect **accompli** : Le procès est envisagé au-delà de son terme : il est achevé. Ex : « Il a voyagé ».
- L'aspect **inaccompli** : Le procès est en cours de déroulement. Ex : « Il voyage ».

On peut aussi distinguer aussi :

- L'aspect **semelfactif** : Le procès est unique, il n'a lieu qu'une fois.
- L'aspect **itératif** : Le procès a lieu plusieurs fois. Ex : « Il se couche souvent de bonne heure ».

Les linguistes distinguent d'autres aspects (sécant/non-sécant, inchoatif/terminatif) mais vous n'êtes pas des linguistes !

Fiche 2 : Les relations au sein de la phrase complexe

Savoir ce qu'est une phrase complexe est nécessaire : sans cette connaissance, vous n'êtes pas capable de voir s'il y a une proposition subordonnée qui dépend d'une proposition principale. La connaissance des outils qui relient les propositions entre elles (coordination, juxtaposition, subordination) vous permettra de faire une introduction efficace lorsque vous aborderez la proposition subordonnée.

Une phrase est dite complexe quand elle comporte plusieurs verbes conjugués qui laissent comprendre qu'il y a plusieurs propositions. Ces propositions peuvent être :

- **Juxtaposées** si la phrase complexe est formée de deux propositions ou plus qui peuvent être considérées comme des phrases **autonomes** : « il vient, il court, il vole ».
- **Coordonnées** lorsque les propositions sont reliées avec l'aide d'une **conjonction de coordination** (mais, ou, et, donc, or, ni, car) ou d'un adverbe conjonctif.
- Il y a **subordination** lorsqu'une proposition entretient un rapport de **dépendance** vis-à-vis d'une autre dite principale ou régissante.
- On parle d'**insertion** quand une proposition est placée à l'intérieur ou à la fin d'une autre proposition ; cette insertion peut concerner une **incise** si le verbe est déclaratif (dit-il, demanda-t-il...) ou une **incidente**, s'il s'agit d'un autre type de verbe (je le crains).

Fiche 3 : La syntaxe des propositions subordonnées relatives

Les propositions subordonnées relatives font partie des **expansions du nom**. Elles sont introduites par un **pronom relatif** dont le référent est l'**antécédent** du relatif. Le pronom relatif a la même **fonction** que son antécédent.

Ex : Le chat qui est là est beau.

« Qui » occupe la fonction sujet, tout comme « le chat ».

Remarque

Le pronom relatif peut être **simple** (qui, que, quoi, dont, où...) ou **complexe** (lequel, auquel, duquel...). Le pronom relatif complexe varie en genre et en nombre (lequel, laquelle, lesquels, lesquelles...).

Le pronom relatif est le **subordonnant**. Il est toujours en tête de la proposition relative.

La grammaire en classe de 1^{re}

Fiche 1 : Les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels (classe de première)

Introduction : En français, une phrase complexe comporte plusieurs propositions qui peuvent être juxtaposées, coordonnées avec l'aide d'une conjonction de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car) ou reliées par un outil de subordination. Nous allons nous intéresser aux propositions subordonnées que l'on distingue entre elles du fait de leur mot introducteur, de leur fonction, voire du mode de leur verbe dans le cas des subordonnées infinitives et participiales.

La notion de subordination implique une relation de dépendance vis-à-vis d'une proposition principale.

Astuce

Mettez en avant cette notion de dépendance en enlevant la proposition principale. La proposition subordonnée perd alors tout son sens !

Étapes

Étape 1 : Divisez la phrase en proposition principale et en proposition subordonnée.

Étape 2 : Identifiez clairement la conjonction de subordination et le mode (indicatif, subjonctif utilisé dans la proposition).

Étape 3 : Indiquez le sémantisme de la proposition (circonstancielle de cause, de conséquence...) en n'hésitant pas à reformuler ladite proposition pour montrer que vous avez raison !

Voici des éléments pour vous aider.

1. Conjonction de subordination et détermination du mode verbal utilisé

- Parce que, puisque, quand, si... sont suivies de l'indicatif. Ces conjonctions introduisent des propositions subordonnées temporelles, causales et conditionnelles : **l'indicatif** montre bien que le fait dont parle la proposition s'est produit, se produit ou se produira...

Remarque

Les conjonctions introduisant ces subordonnées ont un sens assez large. « Dès lors que » peut avoir et un sens causal **et** un sens temporel. « Quand » est conditionnel et temporel... Proposez les deux analyses à votre examinateur !

- **Quoique, bien que, avant que... sont suivies du subjonctif.**

Ces propositions ouvrent une perspective à partir du fait principal : elles permettent de décrire ce qui est à venir par anticipation (avant que), intentionnellement (afin que) ou souhaité (pourvu que) ou décrivent un fait dont le lien avec le fait principal est dénié (bien que) ou nié (non que).

2. Formes simples des conjonctions de subordination

- **Que, si, quand, comme...**

« Que » est une conjonction qui peut remplacer n'importe quelle autre conjonction dans une subordonnée coordonnée : « **Lorsque tu es venu et que tu m'as demandé...** » Que a ici une valeur temporelle.

3. Les locutions conjonctives

On trouve :

- Des adverbes suivis de « que » : aussitôt que, alors que, bien que...
- Des prépositions + « que » : dès que, avant que, pour que...

4. Sémantisme des propositions subordonnées circonstancielles

- **Propositions subordonnées circonstancielles de temps.** Elles peuvent être introduites par « quand » : demandez-vous si la relation entre les deux propositions traduit la **simultanéité** ou la **succession** d'événements. Remarque : quand il y a succession, une des deux propositions comporte un temps simple, l'autre un temps composé...
- **Propositions subordonnées circonstancielles de cause.** Introduites par « parce que », « puisque »...
- **Propositions subordonnées circonstancielles hypothétiques ou de condition.** « Si » a trois emplois : cette conjonction permet d'introduire une hypothèse ; elle peut avoir un emploi temporel signifiant « toutes les fois que » ou un emploi adversatif, « il est vrai que... mais... ». **Tenez compte du contexte.**
- **Propositions subordonnées circonstancielles de concession** (quand bien même, quoique...).

- **Propositions subordonnées circonstancielles consécutives.** Certaines dépendent fortement de la principale, du fait d'un système corrélatif (tellement... que... ; telle... que...); d'autres sont toujours postposées par rapport à la principale. Elles peuvent être introduites par « au point que », « de manière à », « de sorte que »... Si et seulement si la conséquence est effective, elles sont au mode indicatif.
- **Propositions subordonnées circonstancielles de but.** Elles peuvent être introduites par « afin que », « pour que ».
- **Propositions subordonnées circonstancielles de comparaison.** Elles peuvent traduire la supériorité (plus... que...), l'égalité (aussi... que) ou l'infériorité (moins... que...).
- **Propositions subordonnées circonstancielles d'opposition** (alors que ; bien que...).

Fiche 2 : La négation

La phrase de forme négative **se caractérise par la présence d'adverbes de négation, du type ne... pas, ne... plus, ne... jamais, etc. : la phrase négative est le contraire de la phrase affirmative.**

- Elle viendra (forme affirmative) → Elle ne viendra pas (forme négative).
- ⇒ **La négation est fondamentalement un opérateur logique qui inverse la valeur de vérité de la proposition** : si une proposition est vraie, sa négation est fausse et si une proposition est fausse, sa négation est vraie.
- ⇒ Ainsi, puisque la proposition « Marie Curie a obtenu le prix Nobel » est vraie, la négation de cette proposition (Marie Curie n'a pas obtenu le prix Nobel) est fausse.
- ⇒ De même, puisque la proposition « Londres est la capitale de la France » est fausse, sa négation « Londres n'est pas la capitale de la France » est vraie.

Cependant, le fonctionnement de la négation dans les langues ne se réduit pas à celui d'un simple opérateur logique.

Zoom

On peut distinguer trois types de négations : la négation totale, la négation partielle et la négation exceptive/restrictive.

I. La négation totale ou partielle ?

La négation totale se construit avec les **adverbes ne... pas** (ou les variantes **ne... nullement ; ne... aucunement ; ne... point**) et porte sur l'ensemble de l'énoncé, elle porte sur la proposition entière qu'elle nie entièrement.

- « Elle aime le cinéma français » → « Elle n'aime pas le cinéma français ».
- « Elle a besoin de vos conseils » → « Elle n'a pas/aucunement/nullement besoin de vos conseils ».

La négation partielle porte sur une partie seulement de la proposition. Ses **formes** sont **plus variées, selon le constituant particulier de l'énoncé sur lequel elle porte** :

Pour voir si la négation est partielle, il faut imaginer la phrase positive opposée. S'il est possible d'identifier la partie qui est niée, alors la négation est partielle.

- La négation porte sur un **pronom**.
 - « Personne ne l'a écoutée » (négation de « Quelqu'un l'a écoutée » ou « Certains l'ont écoutée » au moyen du pronom « personne », antonyme de « quelqu'un », « certains », « tous », etc.).
 - « Rien ne changera » (négation de « Quelque chose changera » au moyen du pronom « rien », antonyme de « quelque chose »).
 - « Nul n'est censé ignorer la loi » (négation de « Certains sont censés ignorer la loi » au moyen du pronom « nul », antonyme de « certains »).
- La négation porte sur un **déterminant**.
 - « Aucun/nul détail ne lui échappe » (négation de « Certains détails lui échappent » au moyen du déterminant « aucun/nul », antonyme de « certains », « tous », etc.).
- La négation porte sur un **adverbe**.
 - « Elle ne travaille guère » (négation de « Elle travaille beaucoup » au moyen de l'adverbe « guère », antonyme de « beaucoup »).
 - « Elle ne travaille jamais » (négation de « Elle travaille toujours » (au sens de « sans cesse ») au moyen de l'adverbe « jamais », antonyme de « toujours »).
 - « Elle ne travaille plus » (négation de « Elle travaille encore » (ou toujours au sens de « encore ») au moyen de l'adverbe « plus », antonyme de « encore » (ou « toujours »)).

Pour faire simple...

Il y a souvent négation totale quand on utilise ne... pas ou ne... point et que la négation ne porte pas sur un élément identifiable de la phrase mais sur toute la proposition. Dans tous les autres cas la négation est partielle.

Négation	Affirmation	Partielle/Totale
Elle ne rit jamais .	Elle rit toujours .	L'adverbe « Jamais » nie l'adverbe « toujours » et pas le fait de rire dans sa globalité → négation partielle
Personne ne parle.	Quelqu'un parle.	Le pronom « Personne » nie le pronom « quelqu'un » → négation partielle
Elle n' écoute pas .	Elle écoute .	C'est toute la proposition qui est niée et pas seulement une partie, un élément → négation totale

Mais...

Si la négation linguistique ne se réduit pas à un opérateur logique, c'est que son fonctionnement pragmatique met en jeu des énonciations implicites.

On notera par exemple que la négation au moyen des adverbes ne... pas n'est pas nécessairement une négation totale.

Ces adverbes peuvent en effet permettre de construire une négation partielle.

On obtient souvent dans ce cas des phrases ambiguës :

⇒ « L'avocate **n'a pas** convaincu les jurés avec cet argument » peut se comprendre de deux manières :

- « en utilisant cet argument, elle n'a pas du tout convaincu les jurés » (**négation totale**).

ou

- « elle a convaincu les jurés, mais pas avec cet argument » (**négation partielle portant sur le groupe nominal prépositionnel « avec cet argument »**).

⇒ « Lucie **n'est pas** allée à la piscine hier » ici la négation « ne... pas » peut induire deux hypothèses :

- Lucie n'est pas du tout allée à la piscine (négation totale).

ou

- Lucie est allée à la piscine mais pas hier (négation partielle portant sur l'adverbe de temps « hier »).

Quelques exercices de transformation permettant de prouver si la négation est totale ou partielle sont proposés dans la *Grammaire méthodique du français*.

En cas de négation totale, on peut avoir recours à la négation logique : « Claire n'est pas rentrée » devient « Il est faux que Claire soit rentrée ».

En cas de négation partielle, on peut avoir recours :

- À l'ajout d'une coordination oppositive, « mais » : « Il n'a pas lu les livres de Stendhal mais il en a lu de Rousseau.
- À l'extraction du constituant touché par la négation : Ce sont les livres de Stendhal qu'il n'a pas lus.
- À une accentuation, à l'oral, mettant en valeur le constituant nié : « Il n'a pas lu **les livres de Stendhal** ».

Ce qui compte c'est d'argumenter en faveur d'une négation totale ou partielle. Ne vous contentez pas d'affirmer que parce qu'il y a « ne... pas », la négation est totale. Prouvez-le !